AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-4-70 050218

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément N° 3 au Bulletin N° 115 — 20 Avril 1970

AVERTISSEMENTS - ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER

Le traitement conseillé dans notre Bulletin du 13 Avril a pratiquement perdu son efficacité par suite du développement important de la végétation et des pluies localement abondantes.

Suivant les situations et les variétés, les poiriers sont arrivés au stade de la floraison ou vont bientôt l'atteindre. Les températures élevées de la semaine écoulée ont accéléré la maturation des périthèces et les projections d'ascospores deviennent de plus en plus nombreuses. On peut considérer que la période la plus critique dans la lutte contre la Tavelure est arrivée. La protection des arbres doit être parfaite.

En conséquence, un nouveau traitement est nécessaire dans tous les vergers traités conformément aux indications données dans notre Bulletin du 13 Avril.

TAVELURE DU POMMIER

La situation est pratiquement identique à celle du Poirier.

Sur les variétés précoces le développement important de la végétation et les pluies localement abondantes, ont considérablement diminué l'efficacité du traitement conseillé dans notre Bulletin du 13 Avril.

Une nouvelle application est donc nécessaire.

Sur les variétés les plus tardives, nous rappelons que le premier traitement doit être effectué lorsque la majorité des boutons à fleurs arrivera au stade C 3 sans attendre un nouvel avis de la Station. Nous rappelons également que ce premier traitement perd rapidement son efficacité par suite du développement de la végétation.

INFORMATIONS - ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

Il y a lieu de continuer la protection dans tous les vergers où les manifestations de la maladie ont été nombreuses l'année dernière.

MONILIA DU CERISIER ET DU PRUNIER

Nous rappelons nos indications données dans nos Bulletins des 2 et 13 Avril. Un premier traitement contre cette maladie devait être effectué lorsque la majorité des boutons à fleurs arrivait au stade D - E.

Une nouvelle application est nécessaire sur tous les cerisiers et les pruniers dès la fin de la floraison (stade G).

HOPLOCAMPE DU POIRIER

Dans les rares vergers où des dégâts de ce ravageur ont été observés (un seul gros ver à odeur de punaise dans les jeunes fruits) nous indiquons, dès à présent, qu'il y aura lieu d'effectuer un traitement au stade G (début de la chute des pétales) en utilisant un des produits suivants : Lindane (12 g/hl), Roténone (20 g/hl avec adjonction d'un mouillant), Parathion Ethyl (20 g/hl), Parathion Méthyl (30 g/hl), Phosalone (60 g/hl).

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P113

.../...

HOPLOCAMPE DU PRUNIER

Dans les vergers où ce ravageur est dangereux, il y a lieu d'effectuer un traitement lorsque les 3/4 des pétales seront tombés en utilisant un des produits conseillés contre l'Hoplocampe du Poirier.

PSYLLE DU POIRIER

De nombreuses pontes ont été déposées dans certains vergers et les premières larves ont déjà été observées.

Il y a donc lieu d'être attentif afin d'intervenir le cas échéant. On pourra utiliser un des produits suivants : Parathions (20 à 30 g/hl), Lindane en émulsion (35 g/hl), Diéthion (100 g/hl), Diméthoate (30 g/hl), Vamidothion (50 g/hl).

ARAIGNEES ROUGES

Les premières éclosions des espèces passant l'hiver à l'état d'oeufs n'ont pas encore eu lieu. Dans la majorité des vergers il est encore trop tôt pour intervenir.

Toutefois, dans certains vergers, notamment dans la région d'Orléans, on observe la présence de femelles de Tétranyque de l'Aubépine qui ont passé l'hiver dans les refuges les plus divers et contre lesquelles les traitements d'hiver sont pratiquement inefficaces. Il est donc nécessaire de surveiller ces vergers afin de juger de l'opportunité d'une intervention contre cette espèce.

Nous précisons que seuls les traitements insecticides effectués avec des produits reconnus non toxiques pour les abeilles sont autorisés pendant la pleine floraison (voir Bulletin N° 115 d'Avril 1970).

PUCERON VERT DU POMMIER

Nous rappelons les indications données dans nos Bulletins précédents. On observe une activité parfois importante de ce ravageur dans certains vergers.

Il y a donc lieu d'être attentif afin d'intervenir, le cas échéant, en utilisant un des produits mentionnés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

CHENILLES DEFOLIATRICES

Les premières attaques de ces ravageurs ont été observées. Il est donc nécessaire de surveiller les cultures afin d'intervenir rapidement pour éviter des dégâts qui pourraient être importants. On pourra utiliser un produit à base d'Arséniate de plomb (80 g/hl), de D.D.T. (100 g/hl) ou un ester phosphorique de contact : voir Bulletin N° 115 d'Avril.

Il est préférable d'utiliser un produit polyvalent efficace contre les autres ravageurs cités dans ce Bulletin.

CULTURES OLEAGINEUSES

MELIGETHE DU COLZA

Le relèvement très sensible des températures observé durant la semaine écoulée a favorisé l'activité de ces ravageurs qui ont été parfois très nombreux dans certaines cultures. Il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans notre Bulletin du 13 Avril.

CHARANCON DES SILIQUES DU COLZA

Les températures élevées de la semaine écoulée ont également favorisé l'apparition des charançons des siliques. Des pullulations parfois très importantes ont été observées, notamment sur les bordures des champs.

Ces ravageurs ne peuvent pas encore être dangereux du fait que les Colzas ne sont pas encore arrivés au stade sensible et que les femelles n'ont pas encore atteint leur maturité sexuelle et qu'elles ne sont donc pas capables de pondre.

.../...

.../....

Toutefois, dans certaines cultures où la présence de nombreux Méligèthes nécessite une intervention et où le nombre des Charançons des siliques est important il peut être intéressant d'effectuer un seul traitement avant la pleine floraison contre ces deux ravageurs en utilisant un produit et la dose efficace contre ces deux ennemis du Colza.

Dans les cultures où un tel traitement sera exécuté on ne devra pas oublier qu'une nouvelle sortie de Charançons des siliques est possible après le traitement. Il faudra donc continuer la surveillance de ces cultures afin d'intervenir à nouveau, le cas échéant.

Nous indiquons, dès à présent, que seuls les produits reconnus non toxiques pour les abeilles doivent être utilisés pendant la pleine floraison du Colza (50% des pieds ayant au moins une fleur ouverte ou plus de 100 fleurs au mètre carré), Voir Bulletin technique N° 115 d'Avril 1970.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'ASPERGE

Les premiers adultes ont été observés : il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans le dépliant qui a été remis à chaque abonné.

MOUCHE DU CHOU

Le relèvement sensible des températures de la semaine écoulée a favorisé l'activité de ce ravageur. Le vol s'amplifie. Les pontes sont de plus en plus nombreuses.

Il y a lieu de protéger les cultures conformément aux indications données dans notre Bulletin du 2 Avril.

POURRITURE GRISE DU FRAISIER

L'efficacité de la lutte contre la Pourriture grise dépend beaucoup de la précocité des premières applications. Les traitements doivent débuter dès l'apparition des premières fleurs et la protection doit surtout être assurée au début de la floraison, à la fin de la floraison et à l'apparition des premiers fruits rougissants.

Les essais effectués au cours de ces dernières années ont montré l'intérêt des Matières Actives suivantes : Folpel (anciennement Phaltane) (2 000 g Matière Active/ha), Thirame (3 200 g M.A./ha), Captafol (Folcide ou difolatan) (2 000 g M.A./ha), Captane (2 000 g M.A./ha), Dichlofluanide (1 000 g M.A./ha).

Nous rappelons que la limite d'emploi de la Dichlofluanide a été fixé à 7 jours avant la récolte et que l'on peut observer parfois des phénomènes de phytotoxicité en cultures conduites sous film plastique avec cette matière active. Les pulvérisations pneumatiques sont à préférer aux pulvérisations classiques et aux poudrages.

Ces produits sont également efficaces contre la Maladie des taches rouges du fraisier.

TOUTES CULTURES

PROTECTION DES ABEILLES

Nous rappelons que la législation interdit l'emploi des insecticides toxiques pour les abeilles sur les arbres fruitiers et toutes les plantes visitées par les abeilles pendant la période de leur pleine floraison.

Seules les matières actives suivantes sont reconnues non dangereuses pour les abeilles et donc autorisées pendant la pleine floraison :

PYRETHRINES SYNERGISEES, ROTENONE, ENDOSULFAN, TOXAPHENE et POLYCHLOROCAMPHANE, DIETHION, PHOSALONE, CHINOMETHIONATE, CHLORPHENAMIDINE, DICOFOL, TETRADIFON, TETRASUL, THIOQUINOX (voir Bulletin N° 115 d'Avril 1970).

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS

P 114